

# L'ECHO de la Robertsau

S'LAUCHBLÄTTTEL

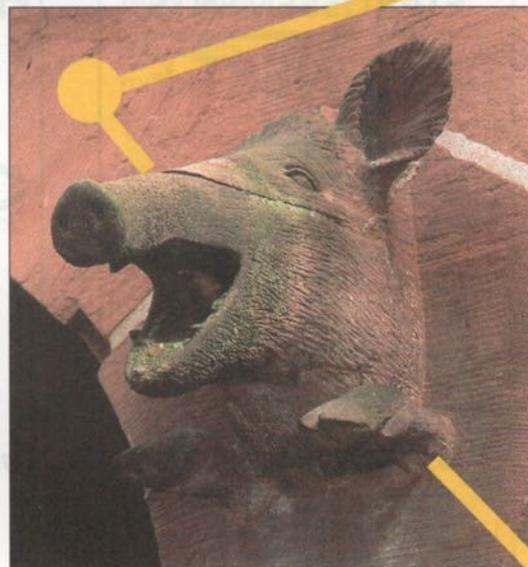
# L'ECHO

SEPTEMBRE 1999 N° 203

## Journées du Patrimoine

17-18 septembre 1999

**Circuit de découverte à bicyclette du Patrimoine de la Robertsau**



### **Rendez-vous :**

114, rue Bœcklin du côté du collège

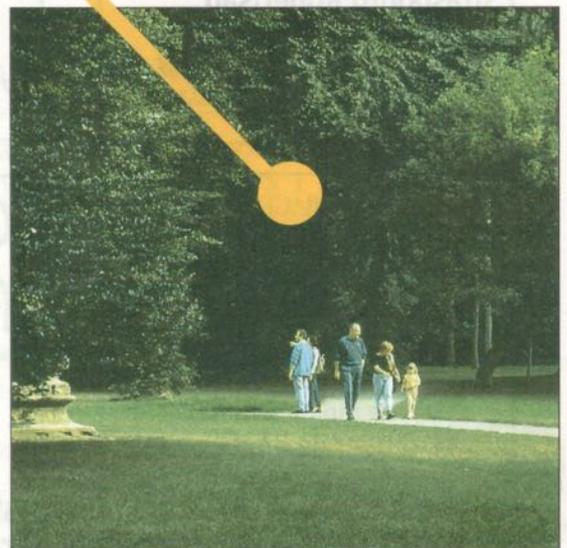
- Samedi 17 septembre à 14h30
- Dimanche 18 septembre à 9h30

**Accueil et exposition autour du circuit proposé en pages centrales**

**Possibilité de mise à disposition gratuite de bicyclettes**

Réserver avant le 14 septembre sur répondeur au :

**N° 03 88 31 39 80**



HÔTEL - RESTAURANT



*A la Couronne*

Chambres tout confort  
 Spécialités Alsaciennes - Tartes  
 Flambées  
 Plats du jour  
 Salle pour banquet - Parking  
**6, route Nationale  
 Kilstett**

**Tél 03 88 96 21 33**

Chryslaine



92, route de la Wantzenau  
 67000 STRASBOURG  
 Tél. 03 88 31 63 42

Depuis 1908  
 à la Robertsau de père en fils

Christophe VEIT

votre boulanger-pâtissier  
 chocolatier-glaçier  
 84, route de la Wantzenau  
 ROBERTSAU  
**Tél. 03 88 31 19 13**

L'auberge  
*Illbourg*



*... vous propose dans un  
 cadre idyllique au bord de l'Ill...*

**A midi**, plat du jour  
 carte traditionnelle

**Le soir**, ses spécialités alsaciennes

- Tartes flambées au feu de bois
- Filets de carpe frits
- Desserts faits maison et d'autres plats savoureux.
- Salle pour banquets, réceptions, mariage
- Terrasse - Parking assuré.

**355, route de La Wantzenau  
 Strasbourg Robertsau  
 Tél. 03 88 31 48 93**



*Fleurs  
 de la  
 Robertsau*

Toutes compositions florales  
 Livraisons sur la CUS gratuites

ouverture :

LUNDI AU VENDREDI : 9H À 12H - 14H À 19H

SAMEDI : 9H À 12H - 14H À 19H

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS : 10H À 12H

**48, rue Boecklin  
 Strasbourg Robertsau  
 Tél. 03 88 45 48 75**



ÉTABLISSEMENTS  
**WERNERT F**



INSTALLATIONS SANITAIRES  
 PLOMBERIE  
 CANALISATIONS  
 ZINGUERIE  
 TOUS TRAVAUX DE TOITURES  
 ISOLATION

**TÉL : 03 88 31 03 20**

76A, RUE DES JARDINIERS  
 67000 STRASBOURG ROBERTSAU

**STORES & FERMETURES**

**O**mnium —  
**F**ermetures  
**B**âtiment

98, RUE BÆCKLIN  
 67000 STRASBOURG ROBERTSAU

**Tél. 03 88 31 50 00  
 FAX 03 88 41 93 56**

GARAGE

**TOSCANA**

Réparation toutes marques  
 Vidange - Pneus - Pots  
 Plaquettes  
 Service rapide sans R.D.V  
 19, sentier de l'Aubépine  
 67000 STRASBOURG  
 ROBERTSAU

**Tél. 03 88 31 15 32**

**Garage  
 Roger BUR**



67, rue St Fiacre - Strasbourg Robertsau  
**Tél. 03 88 31 02 41**

**MÉCANIQUE  
 CARROSSERIE  
 TOUTES MARQUES**

**VOITURES NEUVES  
 ET OCCASIONS**

- Edito ..... p 3
- Les dossiers de la Robertsau ..... p 4-5
- Enquête Port aux Pétroles ..... p 6
- Petite Orangerie ..... p 7
- Läuchblättel ..... p 8
- Patrimoine architectural ..... p 9
- Plan du circuit à bicyclette ..... p10-11
- Circuit proposé ..... p 12
- Urbanisation sauvage ..... p13-14
- Comité quartier - Réforme ..... p15-16
- 10 ans sans chasse ..... p 17
- L'Escale - ADIA Médical ..... p 19

**L'Echo de la Robertsau**  
**N° 203 septembre 1999**

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau.  
 Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Directeur de la publication :  
**René Hampé : 03 88 31 39 80**

Mise en page - Impression :  
**Image Graphique Strasbourg**

Tirage : 9000 exemplaires.  
 Dépôt légal 3<sup>ème</sup> trimestre 1999

L'écho est financé par les annonceurs et adhérents.

78, Rue du Docteur François  
 67000 STRASBOURG

**NOUVEAU COMITÉ**

- Président :**  
René Hampé
- Vice-président :**  
Jean-Daniel Braun
- Secrétaire :**  
Michel Lambert
- Secrétaire-Adjoint :**  
Charles Heitz
- Trésorier :**  
Martine Kling
- Trésorier-Adjoint :**  
Marc Danon

**AUTRES MEMBRES**

- Mesdames :**  
Madeleine Bach-Geny, Sabine Quesada.
- Messieurs :** Jean-Marie Brom, Jean-Jacques Coulaud, Jean-Yves Hangouet, Bernard Irrmann, René Jeanvoine, Jean-Jacques Karch.
- Présidents d'honneur :**  
Raymond Felix, Edgar Herrmann.

**EDITO**

La participation de nouveaux membres au comité de l'ADIR témoigne du dynamisme de notre association.

Le président sortant, Edgar HERRMANN a fait connaître au Comité par une lettre datée du 10 juin qu'il a décidé d'arrêter ses engagements à l'ADIR.

En date du 28 juin 1999 le Comité a désigné à l'unanimité le nouveau Bureau. L'ADIR poursuivra son action dans l'esprit de solidarité et d'indépendance de ses fondateurs et s'appliquera à mettre en pratique les énoncés du rapport d'orientation adopté en Assemblée Générale du 4 mai dernier.

- Défendre les intérêts des habitants de la Robertsau, par la poursuite des actions et interventions concernant les domaines de l'assainissement, de la voirie, de l'urbanisme, du transport et du déplacement, et des services publics.
- Défendre la nature, l'environnement et le cadre de vie.
- Permettre la prise de responsabilité pour l'exercice d'une citoyenneté active en développant une meilleure participation des membres de notre association et des habitants du quartier en général aux actions de l'ADIR.
- Représenter les habitants du quartier dans des institutions, comités ou commissions qui ont une incidence sur le devenir du quartier de la Robertsau.
- Contribuer à l'élaboration d'un projet du quartier en participant activement aux travaux des commissions ayant pour objet la révision du POS .
- Favoriser les échanges pour développer les liens sociaux du quartier et participer à son animation globale.
- Coordonner nos actions avec des associations de la ville et de l'agglomération ayant des objectifs similaires.
- Informer les habitants du quartier des problèmes, événements et évolutions de la Robertsau.

Nous voudrions ici rendre un vibrant hommage à Edgar Herrmann membre du Comité durant 25 ans et Président de notre association pendant 10 ans.

Sa connaissance de notre quartier n'a pas d'égal et son inlassable action de défendre notre Robertsau et l'intérêt général mérite reconnaissance et remerciement.

Pour le comité  
 René Hampé *Président de l'ADIR*

Pour prendre une part active à la vie du quartier adhérez à l'ADIR !

**BULLETIN D'ADHESION**

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

SIGNATURE .....

COTISATION ANNUELLE : 50 F - MEMBRE DONATEUR : 100 F et +  
 à transmettre à :

ADIR CENTRE SOCIO CULTUREL L'ESCALE  
 78 RUE DU DOCTEUR FRANÇOIS 67000 STRASBOURG

# LES DOSSIERS DE LA ROBERTSAU

*Depuis des années les sujets de préoccupations des Robertsauviens sont du même ordre. Inlassablement l'ADIR les évoque et intervient.*

*Nous nous permettons de les énumérer une nouvelle fois, d'en faire le point et de les commenter par une série d'articles.*

## DEMOCRATIE LOCALE

Les débats publics concernant le 2ème projet d'agglomération et le forum de la démocratie locale devaient témoigner de la volonté de la CUS et de la Ville de Strasbourg de prendre d'avantage en compte les avis des citoyens. Les échanges ont démontré qu'il existe une volonté et un besoin des citoyens de vivre la démocratie autrement sans pour autant mettre en cause la démocratie représentative. La démarche, les méthodes de travail, les résultats ont été diversement appréciés.

## URBANISME

Nous avons fait part de l'amertume que provoqua la nouvelle vague d'opérations immobilières au coeur de la vieille Robertsau. Certains permis de construire ont fait l'objet de recours en annulation introduits individuellement ou collectivement.

Ainsi l'ADIR et des riverains ont obtenu en première instance un sursis à exécution d'un permis de construire rue St. Fiacre-rue Frédéric Riff.

## ASSAINISSEMENT

Lors du Comité de quartier du 24 février nous avons lancé un pressant appel à tous les élus pour qu'ils mettent tout en oeuvre pour trouver une solution équitable au problème du coût de raccordement.

Aucune proposition ne nous est parvenue. Nous avons adressé une lettre au Président de la CUS et par un envoi spécifique nous lui avons transmis la pétition signée par 90 habitants concernés. Pour toute réponse nous avons reçu un mot du Directeur de Cabinet ainsi formulé :

«Votre courrier du 23 mars est bien parvenu au Cabinet de M. le Président. Vous rappelez les doléances exprimées

par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau lors de la réunion du comité de quartier du 24 février concernant l'assainissement des rues de la Robertsau.

J'ai transmis votre courrier à la direction de l'Action Territoriale en lui demandant de vous tenir une réponse circonstanciée.»

Quand aux réunions de concertations annoncées à propos des anciennes rues et de la limitation de leur élargissement, aucune nouvelle.

**Les «réponses circonstanciées» que nous attendons sont à la fois réglementaires, techniques et surtout politiques.**

## ESPACES PUBLICS

### ESPACE BOECKLIN ST FRANCOIS

#### Aménagement de la rue Boecklin



La rénovation de la deuxième partie de la rue Boecklin s'est déroulée sans incidents et les délais ont été respectés. Préalablement, comme les associations l'on demandé, un parking a été créé en prolongement de la rue du Docteur Freysz.

A première vue l'élargissement des trottoirs est satisfaisant, pourvu que les automobilistes respectent les espaces

qui leurs sont réservés.

Concernant le ralentissement de la circulation du fait de la non réalisation de bateaux aux arrêts de bus nous en mesurerons les conséquences en particulier à l'enbranchement de la rue Mélanie.

#### Parc de la petite orangerie

Les travaux de réhabilitation du «parc de la petite orangerie» et son prolongement vers l'espace Saint François vont débuter au début de ce mois de novembre.

Domage que le projet définitif n'ait été présenté qu'à un cercle restreint.

### ESPACE CITE DE L'ILL/RUE DE L'ILL

Lors de la présentation de l'étude le 28 avril 1998 du projet présenté par la municipalité, l'ADIR a demandé que soit élaboré, sur la base des éléments de l'étude, un vrai projet à court, moyen et long terme de ce secteur qui s'intégrera dans un projet global de la Robertsau.

Nous observons que quarante ans après la construction de la Cité de l'Ill, il serait impardonnable de ne pas mener à bien un tel projet.

Plus d'un an après, la municipalité, essentiellement soucieuse de la réalisation de la ligne B du Tram n'a pas répondu à notre sollicitation.

Cependant des réalisations ponctuelles sont entreprises.



## ESPACE SPORTIF

Grâce à la ligne B du tram la réalisation d'une première tranche de la nouvelle zone sportive au nord de la Cité de l'Ill est d'ors et déjà commencée.

En effet cette accélération devait permettre aux clubs de Bischheim d'en disposer, leurs terrains route de La Wantzenau à Hoenheim tombant dans l'emprise du chantier du tram. Mais les Bischheimois ont dédaigné cette offre, c'est donc l'ASCI qui va en profiter...

Par ailleurs, bonne nouvelle, l'accès de la nouvelle zone sportive se fera par la rue de la Doller et non par la rue de la Thur.

Les riverains ont été entendus !

## PONT PHARIO

Nous avons demandé, il a plus de trois ans l'établissement d'une voie supplémentaire à la sortie de la Robertsau pour dissocier le trafic en direction de la rue du Marais et celui de la rue de la Robertsau.

On nous a doctement répondu que cela était techniquement impossible.

Grâce au miracle du tram, la mise en place de poutres et d'un tablier entre les deux parties du pont existant, une voie supplémentaire répondra à notre demande. C'était donc possible.

## FUNÉRARIUM

La réalisation du funérarium devrait débiter au printemps 2000.

## ESPACE FAMILLE ET SOCIAL

Dans l'ancienne agence bancaire du Crédit Mutuel rachetée par la ville, va s'ouvrir en décembre l'espace famille et

social. Ce nouveau lieu et cette nouvelle enseigne va regrouper l'ensemble des services sociaux disséminés dans la Robertsau (Cité de l'Ill, mairie de quartier, centre-socio-culturel).

Cette structure s'inscrit dans le nouveau schéma directeur de l'intervention sociale de la ville de Strasbourg.



## PARC DE L'ANGUILLE

L'aménagement du parc de l'Anguille, demandé depuis une décennie par des élus et des associations, a été réalisé sur le principe de la préservation de la flore et de la faune existante.

Sur la base d'une étude de l'ARIENA, le service de l'environnement envisage des actions d'information pour mieux faire connaître cette intéressante réhabilitation.

## ECOLES

Le vendredi 6 mai 1999 est paru dans les DN un avis public à la concurrence ayant pour objet : «Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une préalable portant sur l'extension des groupes scolaires de la Robertsau et de la Niederau à Strasbourg»

Sans doute serons nous un jour informés des projets et de leurs réalisations.

## P.O.S



Une deuxième réunion de la commission POS du Comité de quartier a eu lieu le 29 avril 1999.

Il apparait que la démarche de la révision du POS à la Robertsau est envisagée dans le même esprit que celui en cours à Neudorf.

On réalisera un inventaire du patrimoine architectural et environnemental pour ensuite entamer les discussions sur les modifications à apporter.

## TRANSPORT ET DEPLACEMENT

En vu de la mise en service de la ligne B du tram, la CTS envisage de modifier les dessertes des lignes de bus. Le Nord de l'agglomération est particulièrement concerné.

Nous avons demandé à la CTS de nous transmettre officiellement son projet afin que nous puissions en débattre publiquement.

# Enquête - Port aux pétroles - Informations sur les risques technologiques majeurs

à retourner à l'ADIR - 78 rue du Dr. François 67000 Strasbourg  
avant le 15 octobre 1999

Dans le cadre des réglementations concernant les installations classées Seveso et les risques technologiques majeurs, les industriels du Port aux pétroles ont réalisé, avec la collaboration des services concernés de l'État, de la Communauté Urbaine de Strasbourg et du SPPPI (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles), une plaquette d'information destinée aux Robertsauviens résidant à proximité du complexe industriel. Ce document a été distribué à la mi-janvier par courrier de la CUS aux résidents concernés. Une réunion publique a eu lieu sur ce sujet le 19 janvier dernier à l'escale de la Robertsau pour compléter cette information et répondre aux questions des participants.

Après neuf mois, nous souhaitons, en tant qu'interprète de vos préoccupations auprès des administrations et des industriels et en concertation avec le SPPPI et le complexe pétrolier connaître vos appréciations sur ces informations et vos sentiments à l'égard de ce site industriel voisin. Nous attendons de nombreuses réponses pour pouvoir en tirer des enseignements utiles. D'avance merci.

Nom (facultatif) .....

Adresse (préciser au moins le nom de la rue) .....

## 1. Avez-vous reçu la plaquette Port aux pétroles Strasbourg « informations sur les risques technologiques majeurs » ?

Oui

Non

## 2. Donnez votre appréciation sur son contenu et sa présentation :

	Bien	moyen	insuffisant
les informations sur les risques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
la conduite à tenir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
la description des entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
la présentation générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 3. Quels enseignements en avez vous retenus ?

.....  
.....  
.....

## 4. Avez-vous conservé la plaquette ?

Oui

Non

## 5. Avez-vous assisté à la réunion publique du 19 janvier ?

Oui

Non

## 6. Quels sont les éléments complémentaires d'information dont vous souhaiteriez disposer ?

.....  
.....  
.....

## 7. Quelle est votre perception du Port aux Pétroles et de ses activités ?

.....  
.....  
.....

## 8. Vos suggestions

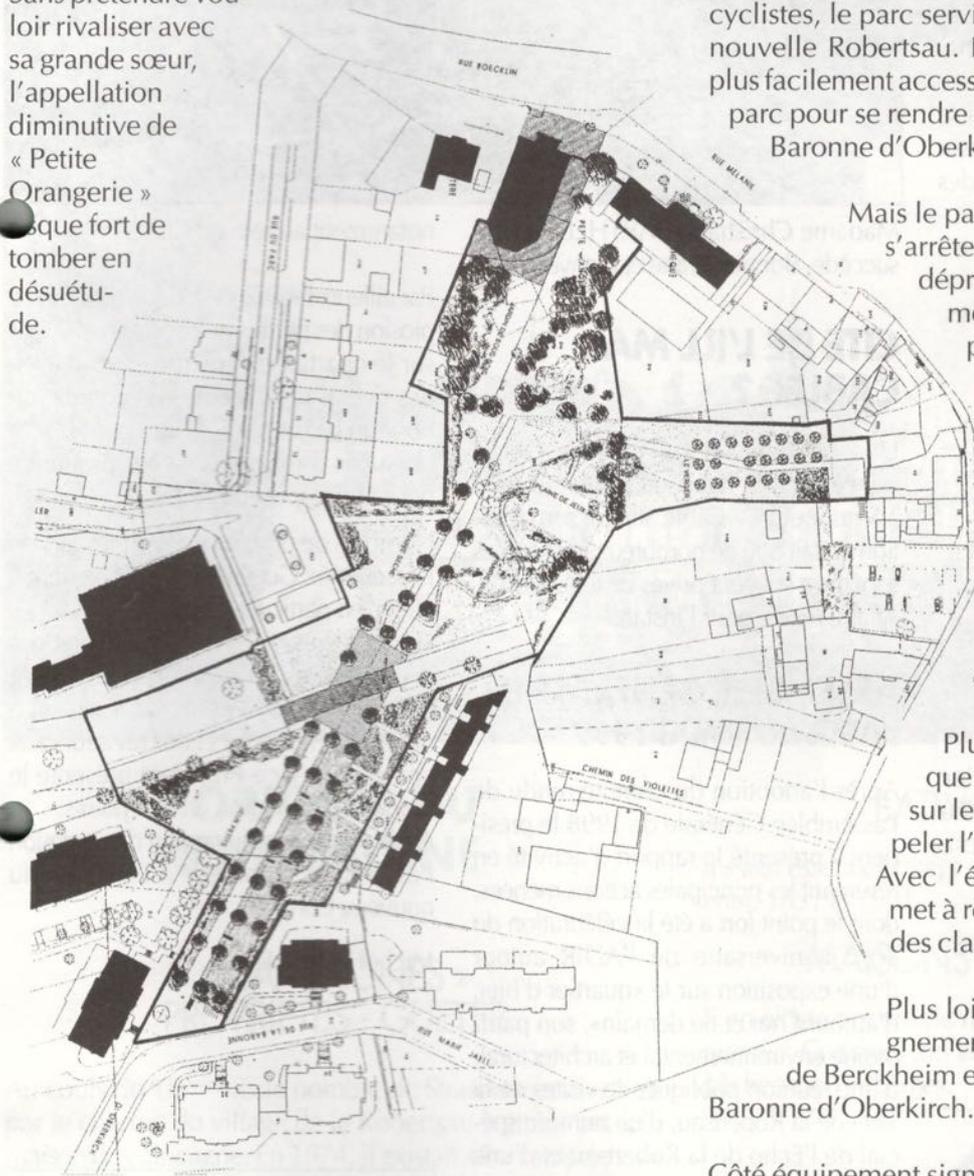
.....  
.....  
.....

# Petite Orangerie

## Dans le jardin des grands

Après les années d'abandon, le parc de la Petite Orangerie va connaître ces prochains mois un sérieux toilettage. En fait, c'est tout le secteur Saint-François qui va être relooké. En plein centre de la Robertsau, Petite Orangerie va devenir grande...

Sans prétendre vouloir rivaliser avec sa grande sœur, l'appellation diminutive de « Petite Orangerie » risque fort de tomber en désuétude.



« Le réaménagement du secteur Saint François-Petite Orangerie pose le problème de la cohabitation d'un parc ancien et d'un parc contemporain, de la notion d'enclos et de lieu ouvert, et au-delà, de la place de la nature dans la ville », explique Catherine Linder, architecte-paysagiste maître d'œuvre du projet.

Le parc actuel sera simplement complété par une strate arbustive : miam les noisettes et les baies, bonjour les écureuils et les merles ! Une clairière sera occupée par une île de plantes herbacées d'un fort impact de couleur.

En ce qui concerne les cheminements, piétons et cyclistes, le parc servira de lien entre l'ancienne et la nouvelle Robertsau. L'école Adler, notamment, sera plus facilement accessible. On pourra aussi traverser le parc pour se rendre de la bibliothèque à la rue de la Baronne d'Oberkirch.

Mais le parc doit aussi être un lieu où l'on s'arrête. A l'arrière du parc actuel une dépression naturelle avec un phénomène de remontée de nappe phréatique sera conservée. Sur un ponton jeté sur la dépression humide le promeneur pourra contempler un jardin de plantes des milieux humides : saules, phragmites et autres espèces typiquement rhénanes... Vers la rue Mélanie, à l'arrière du parking, un verger (merisiers, poiriers à fleurs, etc...) verra le jour.

Plus au sud, la promenade publique sera bordée de jardins diversifiés sur le thème du maraîchage pour rappeler l'identité du quartier. Avec l'école Adler toute proche on se met à rêver à des sorties pédagogiques, des classes de jardinage...

Plus loin, le mail planté d'un triple alignement de tilleuls croise la rue Amélie de Berckheim et se poursuit jusqu'à la rue de la Baronne d'Oberkirch.

Côté équipement signalons la mise en place de bancs en bois, d'une borne d'eau potable, d'une fontaine décorative et d'arceaux de stationnement pour les bicyclettes.

Enfin, pour les enfants deux terrains de jeux avec des équipements différenciés selon deux tranches d'âge seront installés.

Coût total de l'aménagement : 9,2 MF. Début des travaux : novembre 99. Premières promenades sous les tilleuls : Pâques 2000.

Bernard Irrmann

Pourquoi pas au profit d'une « Nouvelle Orangerie » ? Il faut tout d'abord se réjouir du fait qu'en plein centre d'un quartier que l'on croyait voué à l'urbanisation, un tel projet soit en voie d'aboutissement. Car bien plus qu'une simple mise en valeur du parc existant, c'est bien d'une extension d'espace vert dont il est question. Rappelons nous qu'il n'y pas si longtemps un terrain vague situé à côté de l'école Boecklin a connu un sort moins enviable et a été transformé en parking. Ici rien de tel : priorité au végétal et à l'innovation. Respecter l'existant tout en donnant de la réalité à des concepts novateurs, le pari n'était pas facile à tenir :

# LÄUCHBLÄTTEL

## VISITE DU MAIRE

Le 3 juin 1999 Roland Ries, Maire de Strasbourg, a consacré une après midi à la Cité de l'Ill, après midi qui s'est terminée en soirée par une réunion publique. Passage dans les commerces, thé à la menthe chez l'habitant, dialogue à l'école Schwilgué, baby-foot à l'espace jeune et Kaffé-Krentzel à la maison des aînées.

Chose sérieuse en réunion publique, satisfaction générale concernant la réhabilitation des immeubles (1000 sur 1700), évocation de ce qui a été réalisé depuis les huit dernières années, bureau de police, espace jeune, maison des aînées, terrain multisport, BCD (bibliothèque centre documentation); projets : tram, terrains de sport, centre médico-social; problèmes : nuisances sonores, sécurité...

## DISTINCTIONS ET NOMINATIONS

### LE SPORT DE LA ROBERTSAU RECOMPENSE

A reçu la médaille d'argent : Monsieur R. JEANVOINE, secrétaire de l'Union Touristique AURORA Robertsau. la médaille de bronze : Monsieur Emile HARNISCH, ancien président de la Société Ouvrière des Arts et Sports de la Robertsau ; distinctions remises par Madame la Ministre de la Jeunesse et des Sports. Félicitations et bonne continuation.

### NOUVEAU PRESIDENT des «VITRINES DE STRASBOURG»

Pierre BARDET président de l'ACAR, Association des Commerçants et Artisans de la Robertsau a été élu président des commerçants « des vitrines de Strasbourg ». Félicitations !

### COLLEGE DE LA ROBERTSAU

Chef d'établissement du collège de la Robertsau depuis 1975 Roger WURSTER prend sa retraite.



Madame Christiane BARTHELEMY lui succède. Bonne retraite et bienvenue.

## CITE DE L'ILL MAL CABLÉE ?

Une pétition à l'initiative de l'ALCI signée par 174 habitants a été transmise à Strasbourg TV Câble attirant son attention au fait que de nombreux immeubles sont, trop souvent privés de télévision. Affaire réglée pour l'instant.

## ASSEMBLEE GENERALE de l'ADIR DU 4 MAI 1999

Après l'adoption du compte rendu de l'assemblée Générale de 1998 le président a présenté le rapport d'activité en résumant les principales actions menées, dont le point fort a été la célébration du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'ADIR autour d'une exposition sur le « quartier d'hier, d'aujourd'hui et de demain », son patrimoine environnemental et architectural, d'une réunion publique, de visites de la forêt de la Robertsau, d'un numéro spécial de l'Echo de la Robertsau et d'une brochure « la Robertsau un quartier au goût nature ».

S'agissant des activités courantes, il évoque la tenue des réunions statutaires, des réunions des instances où l'ADIR est représentée, la tenue de réunions publiques et la parution régulière de l'Echo de la Robertsau.

L'ADIR, très favorable au développement de la démocratie participative, a mené des réflexions communes avec d'autres associations du quartier et de la Ville,

notamment au sein du CLAQ.

Par ailleurs l'ADIR s'est inquiétée de l'explosion des permis de construire délivrés sur le quartier et a même déposé avec des riverains un recours en annulation pour un projet rue St Fiacre pour lequel un sursis à exécution a été prononcé pour non respect du P.O.S.

Nombres de problèmes évoqués lors de l'Assemblée Générale de 1998 restent à régler, en particulier : l'aménagement des espaces urbains, des déplacements, de l'assainissement, de la révision du P.O.S. Après la présentation du rapport financier et des réviseurs aux comptes le Vice-Président présente le rapport d'orientation en huit points. Après l'adoption du rapport d'orientation l'assemblée a procédé à l'élection du nouveau Comité.

Michel LAMBERT

Etzamine



Brigitte MARTZ

72, rue Boecklin  
67000 Strasbourg  
Tél : 03 88 31 10 21  
Fax : 03 88 31 04 74

# PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE LA ROBERTSAU

L'intérêt qu'a suscité l'exposition organisée en octobre 1998 par l'ADIR : « La Robertsau un quartier au goût nature » et particulièrement la trentaine de photos exposées concernant le patrimoine architectural et les souhaits de certains visiteurs nous ont encouragé de prolonger cette initiative par une visite sur place. Les journées du patrimoine nous en donnent l'opportunité.

Le patrimoine architectural de la Robertsau est souvent méconnu par les Robertsauviens eux-mêmes. Il est vrai que nombres de bâtiments remarquables sont situés dans des parcs entourés de hauts murs...

Nous vous invitons à découvrir la richesse de ce patrimoine par un circuit à bicyclette du sud au nord.



## ORIGINE DU PATRIMOINE

### « CAMPAGNES » PROPRIETES - GUETER

Au cours du 18<sup>ème</sup> siècle nombre de Strasbourgeois attirés par le charme du village de la Robertsau y établirent leur maison de campagne. En 1874, il existait 45 « campagnes » alors que le village ne comptait que 256 foyers.

Nombre de « campagnes » sont à l'origine des propriétés, « Gueter » dont certains bâtiments subsistent à nos jours.

### BLANCHISSERIES - BLEICHE

Il s'agissait de blanchisseries sur prés, de toile de lin écru, exigeant des surfaces assez grandes pour leur étalement et surtout la présence à proximité d'eau de qualité pour le trempage quotidien.

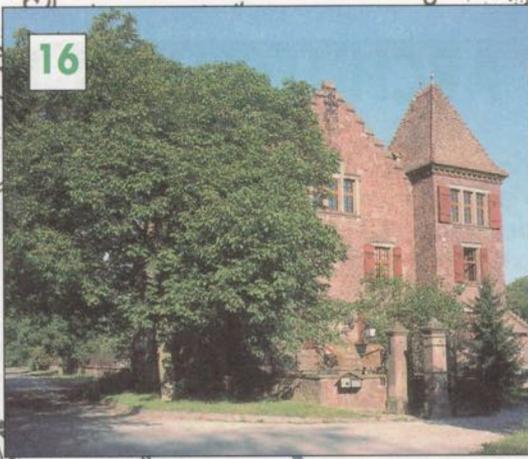
## BATIMENTS PUBLICS

Il s'agit essentiellement des églises et des écoles construites entre 1851 et 1901.

## MAISONS A COLOMBAGES

Il en existe encore de remarquables disséminées dans le quartier. Certaines fort anciennes ; maison de jardiniers, de pêcheurs ou auberges.





16



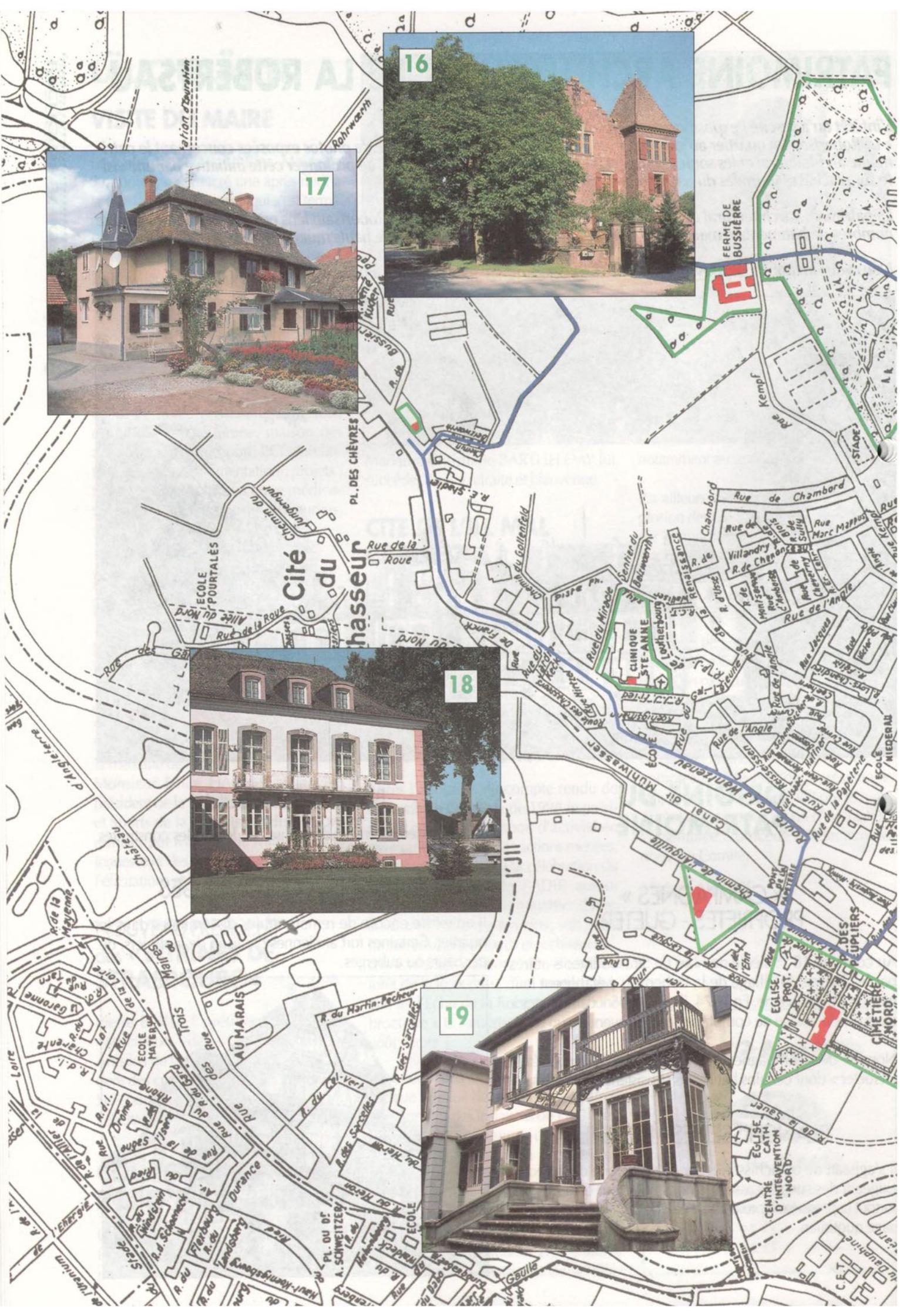
17



18



19





Robertsau

CHATEAU DE LA ROBERTSAU  
(POURTALES)

14

12

10

9

HOPITAL DE LA ROBERTSAU

EGLISE PROT.

EGLISE CATH.

UNIVERSITAIRE

TENNIS

STADE DE L'ILL

Baronne d'Oberkirch

SAQUARE DES MAIES VIVES

CIMETIERE

UNIVERSITAIRE

TENNIS

STADE DE L'ILL

Rue de la Lampe

## CIRCUIT PROPOSE

### 1. COLLEGE BOECKLIN ET DEPENDANCES

- rue Boecklin
- début du 20<sup>ème</sup> siècle

### 2. PRESBYTERE CATHOLIQUE

- rue Jeanne d'Arc
- début 20<sup>ème</sup> siècle

### 3. EGLISE CATHOLIQUE

### 4. PORTAIL RUE MELANIE

- Ferronnerie de facture LOUIS XV, mais moderne

### 5. EGLISE PROTESTANTE ET PRESBYTERE

- rue Boecklin
- 1339 Chapelle Saint Georges
- 1545 agrandissement
- 1864 reconstruction

### 6 ANCIENNE ECOLE RUE BOECKLIN

### 7. CORP DE GARDE

### 8. CIMETIERE

- tombes de la famille Pourtalès

### 9. PROPRIETE DE TURCKHEIM MASSONSGUET KAYSERSGUET

- 1, allée Kastner
- Propriétaires successifs :
- 1789 Jean de Turckheim, Ameister
- avant 1870 Général Masson
- avant 1914 KAYSER, Directeur des Strasburger Neueste Nachrichten (DNA)
- puis Ville de Strasbourg

### 10. DOMAINE DES JESUITES JESUITEN GAARTE CENTRE CULTUREL ST THOMAS

- 1, rue de la Carpe Haute

- Propriétaires successifs :
- avant 1686 famille patricienne ZEISSOLF
- 1686 Grand Séminaire
- 1791 Bien national
- 1797 Général THARREAU
- 1824 Evêché-Grand séminaire

### 11. MAISON DE JARDINIER

- 2, rue des Fleurs

### 12. MAISON NATALE DE BINGER

- rue de la Carpe Haute
- maison natale reconstruite à l'identique

### 13. REDOUTE DITE DE LA CARPE HAUTE

- Maison 19<sup>ème</sup>

### 14. HOPITAUX UNIVERSITAIRES PAVILLON LOVISA

- Deux pavillons 19<sup>ème</sup>
- 1880 Hôpital de Strasbourg
- PAVILLON ST FRANCOIS
- 1910-1911 couvent construit par la Congrégation des Soeurs Franciscaines
- 1919 sanatorium hôpital de STRASBOURG
- 1960 pneumologie, 1991 long et moyen séjour

### 15. PROPRIETE ROEDERER CHATEAU DE POURTALES

- Propriétaires successifs :
- 1738 Joseph Guérault
- 1754 Léonard Roederer
- 1780 M.D. Lang épouse du Baron J.J.Coëhorn
- 1802 Vicomte Athanase-Paul Renouard Bussière
- 1838 Baron Alfred Renouard de Bussière
- en 1857 sa fille Mélanie épouse le Comte Edmond de Pourtalès
- 1983 Schiller collège puis Schiller International Hotels,

- le parc fut acquis par la Ville de Strasbourg

### 6. FERME BUSSIERE

- Ferme construite en 1876 selon les meilleurs exemples recherchés dans toute l'Europe.

### 17. PROPRIETE LE RICHE

- Propriétaires successifs
- 1707 Evrard Papelier
- 1763 Claude le Riche
- 1830 Charles Travitz
- 1878 Théodore Kampman
- début du 20<sup>ème</sup> Famille Sommer

### 18. PROPRIETE LAMBRECHT REIBELSGUET CLINIQUE ST ANNE

- maison de maître 18<sup>ème</sup>
- Propriétaires successifs :
- 19<sup>ème</sup> Général Reibel
- 1922 Théo Berst
- 1927 Congrégation des Soeurs de la Charité

### 19. PROPRIETE RENAUD VILLA SCHMITT

- Propriétaires successifs :
- 1860 Résidence du Général Badbedat
- après 1870 patrimoine des papeteries
- puis Ville de Strasbourg

### 20. CIMETIERE NORD

### 21. PROPRIETE PAPELIER

### 22. PROPRIETE BARBIER LOEWENSGUET

- 2, chemin du Doernelbruck
- Propriétaires successifs :
- 1709 Abbé Barbier
- 1730 frères Barbier
- moitié du 19<sup>ème</sup> Me Edouard Loew
- puis famille Minck

### 23. RELAIS POSTE

- Maison 19<sup>ème</sup> siècle

# L'urbanisation sauvage de notre quartier : ATTENTION DANGER

## Les promoteurs immobiliers ont faim !

L'urbanisation outrancière du secteur Est et du Doernel ne semble pas les avoir rassasiés. En attendant le déblocage des réserves foncières encore disponibles à la Robertsau, ils en investissent le cœur et les poumons. Peut-être penserez-vous que les terrains disponibles ne sont plus très nombreux dans cet ancien quartier autrefois habité par une pléthore de maraîchers, qu'à cela ne tienne, les promoteurs ont plus d'un tour dans leur sac :

Ici, une petite maison basse du début du siècle est mise en vente. Elle est aussitôt rachetée par un professionnel de l'immobilier qui obtiendra le permis de la démolir pour y édifier en ses lieux et place quelques dizaines d'appartements.

Un peu plus loin, un terrain enclavé fait l'objet de nombreuses spéculations. Connaissant bien les règles régissant la matière, le promoteur sait qu'il lui faut un accès sur une rue carrossable pour obtenir le permis de construire convoité. Or, le terrain est enclavé. Un problème ? Oh, juste une contrainte. Une petite



transaction supplémentaire et le permis est dans la poche. La maison voisine offre l'accès sur rue souhaité. Le promoteur en propose un bon prix à son propriétaire et lui offre même le luxe de le reloger dans un de ses somptueux appartements qui verra le jour d'ici quelques mois sur le terrain voisin. Le propriétaire n'hésite pas longtemps.

Le promoteur se frotte les mains en signant la transaction et calcule déjà le coefficient d'occupation des sols applicable à la surface : environ 30 logements remplaceront cette charmante petite maison.

Et la Mairie de Strasbourg dans tout cela : elle a son mot à dire penserez-vous ; elle peut refuser d'accorder le permis de démolir demandé, elle peut se refuser à octroyer le nouveau permis de construire convoité.

En tant que riverain désolé de voir le patrimoine architectural de votre quartier voler en éclat, vous serez peut-être tenté d'al-

ler frapper aux portes du centre administratif, histoire d'apprendre, à défaut de pouvoir comprendre.

## Première porte : la police du bâtiment.

C'est ici que sont étudiés les dossiers de permis de construire sollicités. Les administrateurs du service sont charmants. Vous êtes reçu, vous êtes écouté, on vous explique que si les permis de construire demandés respectent les règles en matière d'urbanisme, on ne peut les refuser. Vous comprenez vite que les ordres viennent de plus haut, c'est d'ailleurs l'autorité politique qui signe le permis de construire.

## Deuxième porte : le pouvoir politique.

Vous essaieriez, si vous n'avez pas perdu patience, de prendre contact avec un adjoint au Maire. Si vous n'êtes pas pressés, vous obtiendrez un rendez-vous. L'adjoint, très cordial, vous expliquera alors que vous avez beaucoup de chance d'habiter

un quartier comme la Robertsau, et que les personnes qui voudraient y vivre sont très nombreuses. Le pauvre adjoint est sous la pression des particuliers qui veulent, eux aussi, leur petit coin de paradis à la Robertsau.

Vous essaieriez alors d'aborder le sujet des promoteurs immobiliers, n'exercent-ils pas, eux, une vive pression sur nos élus ? Pour des raisons différentes, il est vrai, le prix du mètre carré à la Robertsau est une manne qu'ils ne peuvent négliger.

Ici, on le sent, l'adjoint tente de détourner la conversation.

Vous ressortez du bureau sans doute un peu frustré de n'avoir rien appris, à défaut de n'avoir toujours rien compris.

Alors, vous vous armez d'une dose de prudence et d'un océan de patience. Assisté d'un exemplaire du POS, du petit livre rouge (le code Dalloz de l'urbanisme), du dossier de permis de construire abhorré, vous reprenez votre bâton de pèlerin et vous vous rendez au Tribunal Administratif de Strasbourg pour tenter l'impossible : faire annuler le permis de construire.

Dans cet antre du droit, on essaiera peut-être de vous en dissuader. Exercer un recours contre l'Administration n'est pas simple pour un néophyte, mais vous n'êtes pas décidé à baisser les bras, armé de votre courage, vous vous lancez dans une procédure qui peut s'avérer longue et difficile.

## Première étape :

Vous apprenez que vous avez deux mois pour exercer un recours en annulation de l'arrêté portant permis de construire après sa date d'affichage. L'assistance d'un avocat n'étant pas

obligatoire, vous vous jetez seul dans cette folle aventure. Si vous ne comptez pas la matière grise et le temps dépensé, vous pourrez alors considérer que le recours est quasiment gratuit. C'est déjà ça !

#### Deuxième étape :

Muni des textes légaux qui régissent la matière et du dossier de permis de construire que vous êtes bien décidé à faire annuler, vous épluchez, vous comparez, vous recoupez différentes informations, vous prenez conseil auprès de personnes qui ont connu la même galère, et miracle, vous vous apercevez peu à peu que le permis de construire ne répond pas à certaines prescriptions du plan d'occupation des sols, que certains avis importants ne sont pas motivés, bref, vous avez entre les mains la matière, les moyens juridiques qui vont vous permettre d'argumenter en faveur de l'annulation.

#### Troisième étape :

Vous êtes conviés à l'audience au Tribunal. Bien que votre présence ne soit pas obligatoire, sans l'assistance d'un avocat, vous avez totalement intérêt à aller défendre votre argumentation. Et lorsque la parole vous est donnée, ces arguments, vous les défendez corps et âme.

Vous écoutez ensuite très attentivement l'avis du Commissaire du gouvernement, avis très important car généralement suivi par le juge. Or, vous n'en croyez pas vos oreilles ! Face aux avocats qui défendent les intérêts de la Mairie et du promoteur, c'est à vous, petit particulier, que le Commissaire du Gouvernement semble donner raison. Oui, il se prononce pour l'annulation de ce permis de construire et reprend un de vos arguments pour appuyer sa thèse.

#### Quatrième étape :

Avec impatience, vous attendez la notification du jugement qui ne devrait tarder.

La lettre recommandée arrive enfin et ne dément pas ce fol espoir de voir annuler un permis de construire.

Ce jugement, vous le tenez, le permis de construire encore affiché à côté de chez vous n'existe plus, oui, mais la carcasse de l'immeuble s'élève derrière le panneau, cette construction bien avancée semble narguer le pauvre jugement que vous tenez entre vos mains. Que faire ? Le juge annule un permis de construire, mais il n'ordonne pas la destruction de l'immeuble. Il vous faudra encore lutter pour que le promoteur veuille bien arrêter les travaux, ou plutôt suspendre les travaux, le temps de découvrir avec amertume, quelques jours plus tard que la bataille est loin d'être gagnée, la mairie venant d'accorder un second permis de construire quasiment identique au précédent. Il faut alors tout recommencer, ou tout abandonner. Grande est la frustration quand on prend conscience «qu'un ouvrage privé mal planté ne se détruit pas».

Quand les intérêts financiers prennent le pas sur la Justice, le mal est grand. Aujourd'hui, des immeubles se construisent malgré des permis annulés, bientôt certains seront peut-être construits sans permis (comme c'est le cas dans certaines régions), des immeubles sont habités malgré des permis annulés, sans compter tous ceux qui sont construits en marge des règles d'urbanisme, mais en toute légalité, faute d'avoir fait l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif.

Quand l'adage remanié «ouvrage privé mal planté ne se détruit

pas» tend à devenir vrai (peu de constructions sont démolies suite à un permis annulé), nous sommes en droit d'exiger de la municipalité un peu plus de rigueur dans l'octroi de ces permis de construire. Il n'est pas de notre volonté de nous opposer à une urbanisation de notre quartier qui s'avère nécessaire, mais nous pouvons exiger qu'elle ne se fasse pas à n'importe quel prix et n'importe comment. Il est du devoir de la Mairie de faire respecter les règles d'urbanisme, ceci est un minimum. Elle se doit également de prévoir les structures adaptées pour faire face à un accroissement de la population important dans notre quartier (aménagement des rues, assainissement, structures éducatives et scolaires, transports en commun, structures d'accueil...)

Il est urgent de se mobiliser pour éviter que notre quartier perde de son identité. Le danger est grand de voir une urbanisation sauvage et non contrôlée envahir la Robertsau. Ne laissons pas notre patrimoine architectural et environnemental devenir la proie exclusive des bétonneurs immobiliers.

La Mairie vient d'entreprendre une révision du POS de notre quartier. Espérons que cette révision se fera en concertation avec les associations et que nos revendications seront écoutées et entendues. Nous avons ici les moyens de faire entendre nos voix concordantes, ne laissons pas passer une telle occasion, ne laissons pas les promoteurs immobiliers décider à notre place de l'avenir de notre quartier.

Sabine Quesada

#### OPTICIENS

*Maurice Frères*

*vous satisfaire, tout est là*

CONSEIL EN AUDITION SONSA

96, rue Boecklin  
67000 Strasbourg Robertsau  
Tél 03 88 31 65 24

## Adagio Coiffure

#### Heures d'ouverture

Mardi :	9h - 18h
Mercredi :	12h - 18h
Judi :	9h - 18h
Vendredi :	9h - 18h
Samedi :	9h - 17h

8, rue de la Brème - Strasbourg-Robertsau  
Tél. 03 88 41 85 27

# TANT QU'IL Y AURA DES COMITES ET DES FORUMS...

## COMITE DE QUARTIER : LA REFORME

*Clôturent le forum de la démocratie locale, Roland Ries, Maire de Strasbourg, a par un effet d'annonce détaillé la réforme envisagée des comités de quartier.*

*La nouvelle formule s'inspire largement des propositions du CLAQ (comité de liaison des associations de quartier) dont l'ADIR est un participant actif.*

**Composition :** Ouverture des comités aux résidents qui le souhaitent. Ils disposeront d'un droit de prise de parole et d'interpellation.

**Statut juridique :** Les avis émis par les comités de quartiers seront officialisés et intégrés dans le processus décisionnel du Conseil municipal.

**Présidence :** Les comités sont obligatoirement présidés par des élus, il est possible d'instaurer une présidence de séance confiée à un responsable associatif.

**Bureau :** Il est envisagé de créer un bureau de six membres, composé de façon paritaire de représentants de la collectivité (élus et fonctionnaires) et de représentants associatifs. Il préparera l'ordre du jour.

**Ordre du jour :** Un point divers permettra à tous les participants d'introduire un thème de débat en ouverture de séance. La règle relative à la date de dépôt des thèmes sera de 5 jours.

**Fréquence des réunions :** les comités se réuniront au moins une fois par trimestre.

autres réunions pourront être programmées.

**Permanences :** Les bureaux des comités tiendront des permanences dans les mairies de quartiers.

**Moyens :** Les comités pourront se voir débloquer des crédits comme cela ce fait pour le conseil des jeunes. Ils seront affectés à la formation et à l'information.

**Communication :** Les comités disposeront d'une page mensuelle dans « Strasbourg Magazine ».

**Réunion Inter-quartier :** Une réunion de travail rassemblera chaque année tous les comités de quartier.

Si les mesures annoncées clarifient les règles du jeu, on peut cependant regretter qu'il ne soit pas défini clairement à quel moment du processus de décision les comités de quartier ont la possibilité d'intervenir.

L'ADIR estime que la concertation doit commencer à l'amont du projet dès lors qu'il est envisagé et notamment sur son opportunité.

L'effet d'annonce du Maire a occulté tout le débat concernant une charte de la concertation que nous appelons de nos vœux. Les riches contributions aux débats des commissions préparatoires et du forum lui-même devront faire l'objet d'un livre blanc et permettre la poursuite du dialogue.

Il ne suffit pas d'améliorer les règles, encore faut-il une réelle volonté politique partagée par tous les acteurs;

## PROJET D'AGGLOMERATION

Dans l'espoir que la consultation élargie entreprise autour du 2<sup>ème</sup> projet d'agglomération sera l'occasion pour la Robertsau de faire entendre sa voix, l'ADIR a demandé que ce point figure à l'ordre du jour du Comité du quartier du 19 mai 1999.

D'emblée le malentendu s'installait : pour les représentants de la collectivité, il s'agissait d'informer le Comité de quartier sur la procédure de concertation, alors que les associations souhaitaient apporter leurs contributions.

Précédemment nous avons posé la question pourquoi un quartier comme la Robertsau ne prendrait-il pas la parole comme La Wantzenau. Car il nous semblait que la Robertsau avait son mot à dire sur le développement des fonctions européennes et tertiaires de Strasbourg, sur l'urbanisation et le plan de développement, le projet tram, les commerces et les services de proximité, l'emploi des jeunes et la sécurité dans les cités.

Que va devenir la Robertsau dans les projets d'urbanisme de la ville et dans le futur schéma directeur ?

Nous pensions que les Comités de quartier auraient pu être des lieux privilégiés de cette consultation, du fait de la connaissance collective de leurs membres des problèmes et des idées défendus de longue date.

On nous avait d'ailleurs fait entendre qu'ils seront consultés, or le débat public est clos...

René Hampé

## DEMOCRATIE LOCALE...

Beaucoup de bruit ces derniers mois autour du débat public sur le deuxième projet d'agglomération, sur le Forum de la Démocratie Locale, sur le comité Citoyen.

Démocratie ou Leurre ?

Au Forum de la Démocratie Locale du 26.06.99 une commission travaillait le matin sur le fonctionnement des Comités de Quartier en essayant de faire la synthèse des travaux réalisés antérieurement au sein des commissions préparatoires. Qui pourra croire que ces travaux du samedi matin ont servi de base à l'intervention de Mr le Maire, qui annonçait 10 réformes concrètes des Comités de quartier à 17 heures. Peut-on qualifier cette façon de faire de Démocratie ? J'ai participé personnellement à une partie des débats tant pour le projet d'agglomération que pour le renforcement de la démocratie locale. Toutes ces réunions ont en réalité été ce que les spécialistes appellent du Brain-Storming, c'est à dire l'énoncé par les participants de toutes les idées que le sujet étudié pouvait leur faire passer par la tête. Mais il ne faut surtout pas faire croire que ces méthodes remplacent la Démocratie.

Énoncer des idées est une étape, participer à la mise en forme, donner son avis sur la mise en oeuvre, être informé de l'ensemble du dossier avant prise de décision par les Autorités compétentes, voilà le chemin à suivre. Mais si cette procédure est appliquée avec des informations tronquées, ou si les décisions sont prises sans argumentation, à l'opposé de l'avis de la majorité, alors la Démocratie est bafouée.

La participation directe des habitants au comité de quartier,

pour intéressante qu'elle soit, est très difficile à gérer. Il est normal que tout un chacun s'intéresse en premier lieu aux petites choses proches qui le touchent directement. Participer à un débat sur des orientations générales voir concrètes, correspond à un pas complémentaire difficile à franchir par des individus seuls qui sont rarement suffisamment informés pour permettre le recul nécessaire. C'est pourquoi les Associations ont une vie si active. Il en existe suffisamment dans notre quartier pour que chaque individu s'intéressant aux problèmes de la collectivité puisse en trouver une correspondant à ses idées. Il faut sans doute accepter l'idée que le lien associatif est une des modalités par lesquelles se tisse le lien civique.

" C'est seulement au sein d'activités associées que les individus apprennent à délibérer, à argumenter, à prendre des décisions et des responsabilités.

L'autonomie individuelle, la liberté individuelle se construisent et se construisent par des batailles collectives, qui ne peuvent être que collectives, et toujours à recommencer. "

( Didier Eribon )

La démocratie sous-tend la concertation. A partir d'un catalogue d'idées, il faut élaborer des programmes de mise en oeuvre qui sont négociés avec les intéressés dûment informés. La réalisation doit être l'occasion ; d'une nouvelle information du suivi, puis de l'établissement du bilan. Tout au long de cette démarche, la seule qui corresponde à la Démocratie Locale, il faut imaginer des moyens de recours et d'arbitrage en cas de conflit grave entre les différentes instances impliquées.

Malheureusement il ne semble pas que la démarche initiée avec beaucoup de communication par la municipalité cor-

responde à ce schéma. Il me semble que communication politique serait un meilleur qualificatif. La dernière réunion du comité de quartier de la Robertsau n'en est que l'illustration la plus criante. Pour discuter de l'aménagement de la Petite Orangerie, seuls ont été invités les représentants d'un syndicat de copropriétaires venus en très grand nombre, et trois associations ASSER - ACAR - ADIR qui se sont retrouvées, comme les représentants de la municipalité, sans siège autour de la table, ceux-ci étant occupés par les premiers nommés, qui ne participent jamais aux travaux du comité de quartier. Le projet de la Municipalité de développer la Démocratie Locale l'honore, car rien ne l'oblige à le faire. Mais l'application telle qu'elle est mise en oeuvre à ce jour me laisse perplexe quant au but poursuivi.

Jean Daniel Braun

## Pressing de la Robertsau

75, route de la Wantzenau  
67000 STRASBOURG  
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 18 33

## Chauffage BRENNER

Jean Petit



magasin - atelier  
électro ménager  
sanitaire - électricité

25, rue Boecklin  
Strasbourg-Robertsau

Tél. 03 88 31 07 79

## ENTREPRISE SANDRATHERM

CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

SANDRA FRANÇOIS  
MAÎTRE ARTISAN

23, rue Boecklin  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 31 09 19

## Courauto s.à.r.l.

Carrosserie • Tolerie • Peinture  
• Garage • Mécanique

- Dépannage agréé • Pose pare-brise
- Réparation et entretien toutes marques
- Prise en charge par les Assurances



33, rue Schott  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 31 55 87

## cuisin'elle

*La Passion du Beau*

CUISINES  
SALLES DE BAINS



CONCEPTION - RÉALISATION  
INSTALLATION PAR NOS SOINS

114-116, route de la Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau  
Tél. 03 88 41 88 62

## Boulangerie pâtisserie KLINGHAMMER Philippe MATERNE

10, rue Mélanie  
67000 STRASBOURG  
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 11 22

# Forêt de la Robertsau

## PLUS DE 10 ANS SANS CHASSE

**La pétition (voir dernier Echo) contre le retour des chasseurs en forêt périurbaine connaît un franc succès. Déjà plus de 6000 signatures ont été recueillies auprès des usagers des milieux naturels strasbourgeois. Preuve s'il en est, que l'idée d'espaces naturels sans chasse fait son chemin.**

La forêt peut-elle se passer des chasseurs ? Pour répondre à cette question, après plus de dix années sans chasse, l'Écho fait le point sur le nombre et la santé des espèces gibiers en forêt de la Robertsau.

Le sanglier d'abord.

« Le suivi des populations et les comptages que nous réalisons régulièrement ne font pas du tout apparaître de surpopulation de sanglier sur les massifs de la Robertsau et du Neuhof », signale Fernand Lux des services forestiers de la ville de Strasbourg. A la Robertsau, ce sont à peine 60 sangliers (marcassins compris) qui ont été dénombrés ce printemps. Rien d'alarmant donc et surtout rien à voir avec les chiffres fantaisistes avancés par la fédération départementale des chasseurs. Autre prévision catastrophique qui s'est avérée fautive : la surpopulation de sangliers entraînerait la disparition du chevreuil.

« Nous estimons la population actuelle de chevreuils à environ 25 individus pour 100 ha, alors qu'au début de la non relocation de la chasse cette densité n'était que de 11 chevreuils à l'hectare. La forêt supporte très bien cette densité et les dégâts sur les végétaux sont insignifiants au regard de la régénération naturelle en forêt rhénane », poursuit le gestionnaire.

En fait, les chasseurs n'imaginent pas que l'on puisse se passer de leur intervention et se posent en champion de la nature. Et depuis maintenant plus d'une décennie la ville de Strasbourg fait la preuve qu'une autre gestion est possible. Le dispositif mis en place par la ville n'exclut d'ailleurs pas le tir si de trop fortes densités sont constatées.

Mais le problème principal demeure la présence en bordure de forêt du maïs, véritable friandise pour le sanglier. Un effort important de protection de ces cultures par des clôtures électriques est consenti. Une autre solution serait de transformer ces plantations de maïs en prairies, vergers ou en champs de céréales à paille bien moins attractifs. Une nouvelle affectation de ces terrains est donc souhaitable.

Quoi qu'il en soit, le retour des chasseurs à la Robertsau paraît bien improbable. Outre la forte opposition et le large consensus qui s'est manifesté, ce dossier connaît aussi des développements juridiques intéressants. La position des communes non adjudicataires se trouve renforcée par un récent jugement de la Cour européenne des droits de l'homme sur la loi Verdeille. Cette instance a en effet donné raison à des propriétaires qui, comme la ville de Strasbourg, refusaient la chasse sur leurs terrains. Même si l'Alsace n'est pas soumise à cette loi, le droit local en vigueur contient les mêmes atteintes au droit de propriété et à la liberté de disposer ou d'administrer son bien.

Bernard Irrmann



### AU COQ BLANC

RESTAURANT

L.ENNESSER

Plateaux de fruits de mer

à emporter

TERRASSE D'ÉTÉ

9, rue Mélanie  
Strasbourg Robertsau

Tél. 03 88 41 87 77

Fermé le dimanche soir et le lundi

CABINET IMMOBILIER

## Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES •  
LOCATIVES • ACHATS -  
VENTES

ESTIMATIONS  
IMMOBILIÈRES

Garantie " Loyers impayés "

36 rue Bœcklin  
67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 31 62 72

Fax 03 88 41 84 82

## HTV SERVICE

PROFESSIONNEL - HIFI - TÉLÉ -



DISTRIBUTEUR  
DUAL - LOEWE  
HITACHI

85, ROUTE DE LA WANTZENAU  
67000 - STRASBOURG

T 03 88 41 85 84

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES  
INTERVENTION A DOMICILE SOUS 24  
HEURES

MONTAGE ANTENNE  
SAV EXPRESS

## PRESSE - TABAC

### DE POURTALÈS

Ouvert 7 jours sur 7

au 8, rue de la Brème  
67000 - STRASBOURG

(à côté de la pharmacie)



**CAVAVIN**  
*Le Bon Conseil à la Robertsau*  
 Nous vous proposons une large gamme de Vins, et Alcools Français, Italiens et du Monde, Champagnes, Whiskies (Single Malt, Bourbons, Irlandais, Canadien)

**Coffrets cadeaux personnalisés. Livraison gratuite** dans l'agglomération Strasbourgeoise.

Nos Heures d'ouverture :  
 Lundi au Samedi de  
 8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30  
 (FERMÉ LE MARDI APRÈS-MIDI)

111, route de la Wantzenau  
**67000 STRASBOURG**  
**Tél. 03 88 31 28 02**  
 Fax 03 88 31 36 75

**BOULANGERIE**  
*pâtisserie*

**Jean-Paul CIESLAK**

181, route de la Wantzenau  
 67000 STRASBOURG  
 ROBERTSAU

**Tél : 03 88 31 03 75**

**BOULANGERIE**  
**PÂTISSERIE**  
**ECKERT**

91, RUE BOECKLIN  
 67000 STRASBOURG ROBERTSAU

TÉL. 03 88 31 05 56



*Le Restaurant*  
**Auréanne**

*Anne et*  
*Laurent Metzger*



- Menu du jour
- Leur carte variée

**40, rue Bœcklin**  
**67000 STRASBOURG Robertsau**  
**Tél. 03 88 41 92 13**

*Fermé le samedi midi et lundi soir*

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

**Chauffage électrique**  
**climatisation**

**DROELLER - SCHEER**

64, route de la Wantzenau  
 ROBERTSAU  
 ☎ 03 88 31 36 11  
 Télécopie : 03 88 31 02 65

**RENAULT**  
**ROBERTSAU**



GARAGE WERNERT (AGENT)

Vente neuf et occasion  
 Réparations toutes marques - Mécanique  
 Carrosserie - Travaux rapides sans RDV  
 Dépannages



**03 88 31 11 25 • FAX : 03 88 41 83 57**

Face à la poste - 67, RUE BOECKLIN - 67000 STRASBOURG

*Restaurant*

*La Pignette*



29, rue Mélanie - 67000 Strasbourg Robertsau  
 Tél 03 88 31 38 10

Fermé Samedi midi et Dimanche - Terrasse en été

**INSTITUT DE BEAUTÉ DE LA ROBERTSAU**

30, rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG ROBERTSAU

FAUX ONGLES  
 ÉPILATION - SOINS VISAGE  
 SOINS CORPS - AMAINCISANT  
 RAFFERMISANT

**OUVERTURE**  
**NON STOP**

UV AVEC DOUCHE  
 MATIS - GERNETIC

Du lundi au vendredi : 9h00 - 19h00 / Samedi : 9h00 - 17h00

# LA RENTREE A L'ESCALE

Activités, animations, services...

Le Centre socio-culturel de la Robertsau vous accueille !

**DEMANDEZ LE PROGRAMME... PLAQUETTE 99/2000**

Toutes les activités, les services, les accueils, les modalités d'inscriptions et de règlements... sont dans notre plaquette annuelle. Si vous ne l'avez pas reçue dans votre boîte aux lettres, elle est à votre disposition à nos accueils. Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

## PRATIQUE

Les inscriptions sont ouvertes à notre accueil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. La plupart de nos activités reprennent la semaine du 20 septembre.

## ANIMATION DE RENTREE

### • RENCONTRES AVEC LES PROFESSEURS

Mercredi 15 septembre de 16h à 20h.

Toute l'équipe de l'Escale sera heureuse de vous accueillir pour cette fin d'après-midi spéciale rentrée.

L'occasion pour vous de rencontrer les animateurs des différents secteurs et services du Centre (Centre de loisirs, Economie sociale et familiale, secteur jeunes...).

Mais aussi nos professeurs d'ateliers et d'activités qui pourront à cette occasion répondre à l'ensemble des questions que vous posez.

### • SPECTACLE DE L'ATELIER THEATRE ADULTE

«*Je VOUS HAIME*»

• Mercredi 15 septembre à 20h30

Humour et légèreté pour ce spectacle où tout s'articule autour de la difficulté d'aimer. Amour - Haine tout se mêle et se confond pour finalement se terminer en «Haime». L'Entrée est libre - plateau.

## LES ANIMATIONS A VENIR

### SEPTEMBRE 99

Mercredi 15 : 16h - 20h Rencontres avec les professeurs d'ateliers et d'activités.

Mercredi 15 : 20h30 Spectacle de théâtre « Je vous Haime ».

### OCTOBRE 99

Judi 7 : Concert de l'ensemble «Volutes».

Du samedi 9 au dimanche 10 : Exposition des Artistes Libres d'Alsace.

• Samedi 16 : Concert Chansons françaises Louise Lenoir / Christian Moraise.

Du samedi 23 au dimanche 24 : Exposition d'aviculture.

### NOVEMBRE 99

• Mercredi 10 : Soirée Hip-Hop

• Dimanche 14 : Concert dans le cadre du festival Jazz d'Or

• Dimanche 21 : Fête de l'association Enfants, Espoir du Monde

• Du lundi 29 au mercredi 30 : Théâtre dans le cadre du Festival « Strasbourg Méditerranée ».

Programme non définitif, nous vous invitons à consulter chaque mois l'Escale infos, qui vous détaillera l'ensemble des animations du mois.

Renseignements complémentaires L'Escale, CSC Robertsau - 78, rue du Docteur François. Tel : 03 88 31 45 00. E-Mail : CSC.Escale@wanadoo.fr.

## ADIA MEDICAL

Association des Diabétiques bénéficiant d'un Implant Actif

## Dans le cadre de la campagne " VAINCRE LE DIABETE "

L'A.D.I.A Médicale organise avec le soutien de l'A.A.P.P. STRASBOURG 1897 un grand concours de pêche à la truite ouvert à tous.

**Le 12 septembre 1999  
à 9 heures**

## AUX ETANGS HESSHOEHL

Chemin du Belzwoerth

STRASBOURG ROBERTSAU

*De bons petits plats et des boissons  
seront disponibles sur place.*

Billets en vente au magasin :

**MARIE et Paul**

77, rue Bœcklin

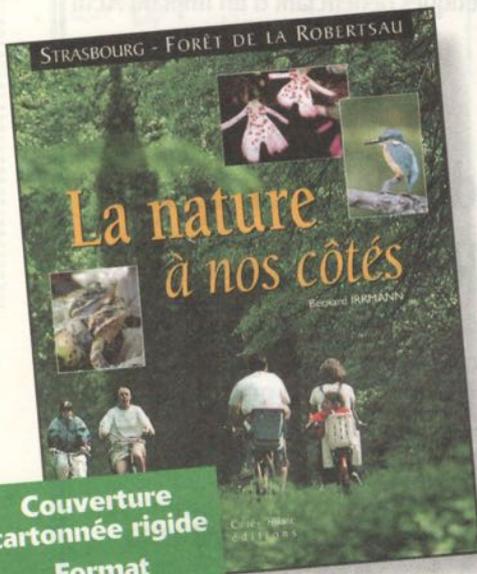
67000 - Strasbourg - Robertsau

Venez nombreux taquiner la truite ou tout simplement passer une agréable journée.

**Le bénéfice de la journée sera reversé  
au Centre Européen  
d'Etude du Diabète**

**en souscription : derniers jours !**

# STRASBOURG - FORÊT DE LA ROBERTSAU



## La nature à nos côtés

Carré Blanc  
éditions

Textes : Bernard IRRMANN - Photos : Edmond FRIESS et Bernard IRRMANN

Couverture  
cartonnée rigide  
Format  
23,5 x 30,4 cm  
160 pages  
plus de 150  
photos couleurs

**L**a forêt de la Robertsau : aux portes de la ville, un véritable trésor de verdure. « *La nature à nos côtés* » vous emmène à la découverte de la faune et de la flore rhénane, à portée de cathédrale. En des lieux connus vous avez rendez-vous avec l'insolite et le mystère. Au fil des pages, la beauté sauvage d'un lambeau de la forêt du Rhin se livre. Sous la voûte forestière règne un chaos organisé, où toujours, la vie dirige les opérations.

Vous voici en zone humide : martins-pêcheurs, hérons cendrés, nénuphars, grenouilles et libellules animent le marécage. Au gré des promenades, laissez-vous aller à l'émoi de cette jungle, abandonnez-vous dans les bras d'un "mort-vivant", aventurez-vous aux frontières du fleuve ou encore cédez à l'envie de château. Car à travers une approche personnelle et originale de ce milieu naturel, c'est aussi de séduction et d'émotion, de nature et de culture dont il est question.

En souscription au **tarif exceptionnel de 175 F** jusqu'au 20 septembre 1999. (230 F après cette date)  
Date limite de souscription : 20 septembre 1999 - Tirage limité - Parution : décembre 1999

Carré Blanc Editions - 5, rue Goethe - 67000 Strasbourg - Tél. 03 88 45 62 62 - Fax 03 88 45 62 60

### Bulletin de souscription à retourner à :

Carré Blanc Editions - 5, rue Goethe - 67000 Strasbourg - Tél. 03 88 45 62 62 - Fax 03 88 45 62 60

Mme, Mlle, M \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

désire acquérir \_\_\_\_\_ exemplaire(s) du livre **La nature à nos côtés**, au prix de 175 F (230 F après le 20 septembre 1999).

Je retirerai ma commande à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1999 :

- aux Editions Carré Blanc
- au local de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (18, rue du 22 Novembre - 67000 Strasbourg).
- au domicile de l'auteur (31, rue de l'Angle - 67000 Strasbourg-Robertsau).
- Je désire un envoi postal et je joins, 29 F, et 8 F par livre supplémentaire, de participation aux frais d'envoi.

	quantité	prix unitaire	total
La nature à nos côtés		<b>175 F</b>	
		frais d'expédition 29 F par livre supplémentaire 8 F	

**TOTAL**

Ci-joint le montant de ma commande, soit \_\_\_\_\_ F

en espèces ou  par chèque à l'ordre de **Carré Blanc Editions**.

Encaissement des chèques après le 20 septembre 1999.

Date et signature :

**bon de commande**

